

Calédonienne des Eaux

REVUE DE PRESSE

AVRIL 2017

> Les Nouvelles calédoniennes - 7 avril 2017

Les eaux usées n'ont pas fait de vagues

DUMBÉA. La mairie du nord accueillait pour la dernière fois le conseil municipal, mercredi. Une séance assez calme, où les délibérations ont toutes été votées à l'unanimité. Y compris le contrat sur la gestion des eaux usées pour leguel la ville avait été condamnée en novembre.

9 an passé, l'affaire avait fait grand bruit. Dans son jugement, le tribunal administratif condamnait. en novembre, la mairie à résilier son contrat avec la Calédonienne des Eaux (CDE) attribué en 2015 pour la gestion de ses eaux usées. La justice avait ainsi donné raison à la société concurrente Epureau, qui accusait la mairie de favoritisme envers la CDE dans l'appel d'offres relatif à ce contrat. La date de résiliation était ainsi fixée au 10 mai 2017.

« UNE COMMISSION SPÉCIALE »

Une nouvelle procédure afin d'attribuer cette délégation de service public a donc dû être relancée à la hâte, en décembre. Au terme de ces démarches. les deux mêmes sociétés ont été retenues et mises en concurrence pour l'appel d'offres. « Nous avons réuni une commission spéciale avec des intervenants extérieurs afin d'être le plus impartial possible », a tenu à préciser le maire Georges Naturel, alors qu'un déluge de pluie s'est soudain abattu sur le toit de la salle d'honneur rendant la communication presque impossible entre les conseillers jusqu'à la fin de la séance. Anecdote pour le moins ironique lorsqu'on sait que le sujet sur la gestion des eaux avait à l'époque fait polémique.

FACTURE EN BAISSE

Sauf que mercredi soir, cette question n'a pas soulevé la moindre passe d'armes entre élus. La délégation de service



Pour la dernière séance du conseil municipal dans la mairie du nord, la salle d'honneur était comble, notamment grâce à la présence d'une délégation des villes jumelles de Fréjus, en Métropole, et de Punaauia, à Tahiti.

public pour le traitement des eaux usées a d'ailleurs de nouveau été confiée à la CDE, son offre apparaissant comme la mieux-disante. Le tarif a ainsi été arrêté à 39,20 francs par mètre cube, alors que ce même groupe avait fixé un prix de 43,50 francs lors du précédent contrat, en 2015. Le montant annuel de l'assainissement pour le contribuable s'élèvera donc en moyenne à 9 408 francs. contre 10 440 francs actuellement. « Nous constatons une nouvelle diminution de 10 % par rapport

au précédent contrat de 2015, et une diminution de 38 % par rapport au contrat renégocié en 2012, s'est félicité l'adjoint au maire André Guerry, qui a tenu un long discours de conclusion, comme pour clore le débat sur cette affaire. La préoccupation de la ville a toujours été un meilleur service public pour les administrés, mais aussi et surtout un coût d'assainissement à la baisse. »

Force est de constater que sur ce demier point, l'exécutif semble avoir rempli son contrat.

rat. A. T.



La station d'épuration de Koutio est la plus importante du Caillou. Le contrat de la gestion de ses eaux usées est donc juteux.

Réorganisation

création de la Direction du développement durable et de la proximité, qui englobera l'actuelle direction des services techniques (DST) qui comprend 43 agents. « L'objectif c'est de pouvoir améliorer le délai de réponse pour les administrés ainsi que d'améliorer les services de l'urbanisme, avec désormais à l'hôtel de ville, un agent d'accueil et un technicien dédiés pour pouvoir répondre aux questions classiques des gens », a justifié Gérard Piolet, l'adjoint en charge de l'aménagement du territoire. Dans le détail, cette nouvelle direction devrait notamment permettre de redéplover la DST sur deux sites (à la mairie du nord et à l'hôtel de ville de Koutio), de créer des guichets uniques pour un meilleur accueil de la population et d'améliorer les missions de proximité auprès des Dumbéens. À ce titre un agent dit de proximité sera d'ailleurs spécialement affecté à cette tâche. L'élue d'opposition Muriel Malfar a jugé bon de demander quel sera l'impact financier de cette réorganisation. La secrétaire générale Isabelle Wernert a répondu qu'il était estimé à moins de 500 000 francs par an, la création de cette nouvelle direction s'opérant à effectif constant.